



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluations :

Chef de maintien de l'ordre public

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°1 – COORDONNER ET PILOTER L'EXÉCUTION DE MISSIONS DE MAINTIEN OU DE RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE PUBLIC - > Dans le cadre de manifestations publiques, services d'honneurs, protection d'édifices publics, cérémonies, visites officielles, protection et d'escortes (de personnalité ou dans le cadre de transfèrement de détenus) -> Dans le cadre de concours à la gendarmerie départementale en métropole ou Outre-Mer			
1a) Préparer la mission	<p>S'assurer de la disponibilité des moyens de transport et des équipements du matériel de son équipe en prenant contact avec les différents services de l'escadron en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquant la technique apprise de PATRACDR ; <p>[moyen mnémotechnique pour ne rien oublier : Personnel, Armement, Tenue, Radio, Alimentation, Divers, Rassemblement].</p> <p>Préparer la mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En élaborant des directives et en mettant en application les techniques de commandement et d'exercice de l'autorité, • En prenant des décisions qui relèvent de ses compétences, • En donnant des instructions claires relatives à l'intervention [itinéraire, horaire, lieu, 	<p><u>Lors du stage théorique :</u> Tests bimestriels (écrits) sous forme de questionnaires.</p> <p>Questionnaires portant sur l'évaluation des connaissances acquises dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Maintien de l'ordre et le rétablissement de l'ordre ; • Le combat ; 	<p>Validation des acquis dans les trois domaines du commandement opérationnel :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Maintien de l'ordre et rétablissement de l'ordre 2) Combat ; 3) Sécurité publique générale. <p><u>1- Maintien de l'ordre et rétablissement de l'ordre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de la préparation de la mission; • Maîtrise des cadres d'ordres, comptes-rendus; • Capacité d'adaptation des schémas tactiques au terrain et à l'adversaire; • Maîtrise du cadre légal et de la réglementation

	<p style="text-align: center;"><i>contacts à établir....].</i></p> <p>Savoir composer son équipe en responsabilisant ses personnels par des fonctions internes au sein du groupe [il encadre une équipe de 4 à 9 personnels].</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La sécurité publique générale ; • La formation militaire générale ; • Les moyens d'orientation et de communication (topographie et transmissions) ; • Formation théorique aux missions de sécurité publique générale, • Pédagogie, • Administrations des unités. 	<p><u>2- Combat:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de la préparation de la mission; • Maîtrise des cadres d'ordres, comptes-rendus; • Maîtrise des modes d'action au combat; • Capacité d'adaptation des schémas tactiques au terrain et à l'adversaire; • Connaissance des missions du groupe au combat.
<p>1b) Conduire la mission</p>	<p>Donner des instructions claires et précises notamment dans l'utilisation des moyens à disposition (véhicules, matériels) en utilisant une communication écrite et orale adaptée,</p> <p>Définir et faire adopter à son équipe une stratégie adaptée à l'évolution de la situation in situ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En étant capable de transmettre rapidement et fidèlement les ordres reçus en s'appuyant sur les cadres d'ordre ad-hoc, • En maîtrisant les actes réflexes et élémentaires du combattant dans le cadre d'une mission de défense militaire et de combat. <p><i>[missions en opérations extérieures, défense d'une zone militaire sensible (aéroport militaire, camp militaire, direction générale...].</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • En utilisant les outils informatiques dédiés (LRPGN, PULSAR..), • En mettant en place une communication adaptée avec ses partenaires (élus, responsables territoriaux, pompiers, police municipale), • En faisant preuve de gestion du stress et de capacité d'adaptation face aux évènements 	<p>Tests physiques (au niveau des régions)</p> <p><u>Lors du stage pratique :</u></p> <p>1) Test écrits de connaissances (topographie/transmissions et cadre légal) ;</p>	<p><u>3- SPG (sécurité publique générale) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de la préparation de la mission; • Maîtrise des cadres d'ordres, comptes-rendus; • Aptitude à la conduite de la mission; • Autorité, assurance, rayonnement; • Connaissance des fondamentaux de la maîtrise sans armes de l'adversaire. <p>Avoir eu la moyenne aux 4 tests</p>

	<p><i>[violence urbaine ou intrafamiliale, accident de la circulation, intervention en milieu pénitentiaire, intervention police judiciaire (exemple : arrestations d'individus recherchés et dangereux).</i></p> <p>Coordonner les actions de chaque membre de l'équipe par sa capacité d'analyse et de réaction ; <i>[Exemples d'actions : recueillir du renseignement, contrôler les véhicules et les personnes..].</i></p> <p>Savoir piloter son équipe en assurant sa sécurité <i>[Exemple : contrôler les mesures de sécurité en matière d'armement en début et en fin de service ; contrôler le port des équipements individuels de protection (casques, jambières, gants, lunettes, protections auriculaires...)].</i></p> <p>Motiver et impliquer son équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En faisant preuve d'objectivité, d'équité, de discernement ; • En gérant les conflits par une dynamique d'échange ; • En responsabilisant ses personnels par des fonctions internes au sein du groupe ; <p><i>[Exemple : désigner par exemple le « chef appui-feu » qui a la responsabilité de la gestion de l'emplacement des munitions à utiliser et de l'utilisation des grenades].</i></p>	<p>2) Mises en situation pour chaque domaine de formation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • En contrôle continu • En examen d'évaluation certificatrice avec RDV sur objectifs <p><u>Exemple de mise en situation de commandement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Opérationnel (scénarios sur le thème du RO, Combat, SPG ...) • Concevoir l'action, élaborer des ordres et conduire l'action; • Ré-articulation du dispositif et compte-rendu. 	<p>bimestriels et avoir validé les tests physiques ;</p> <p>Une commission d'agrément va prendre en compte les appréciations obtenues des journées d'instructions organisées en unités.</p> <p><u>Topographie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances théoriques; • Connaissances pratiques. <p><u>Transmissions:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de la procédure radiotéléphonique; • Maîtrise des moyens radio (P2G corail, Rubis); • Connaissance des réseaux corail NG et Rubis.
--	---	---	---

	<p>Maîtriser le processus décisionnel du chef de groupe en prenant les décisions relevant de sa compétences.</p> <p>Savoir agir dans le respect de la réglementation liée au maintien et au rétablissement de l'ordre et à l'emploi de la force et de l'usage des armes <i>[prendre en compte notamment la réglementation adaptée à la situation dans le cadre d'un renfort de la sécurité publique générale et le cadre légal d'emploi de la force et d'utilisation des armes].</i></p> <p>Maîtriser les techniques de maintien et de rétablissement opérationnel en tenant compte du terrain (rural, urbain, périurbain) <i>[maîtrise sans arme de l'adversaire- maîtrise avec arme de l'adversaire et tactique d'intervention].</i></p> <p>Savoir rendre compte à l'autorité hiérarchique en direct de la situation en temps réel de manière régulière et précis</p>	<p><u>Exemple d'évaluation</u> <u>Séance de tir:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérification du niveau de maîtrise de l'armement ; • Mesure de sécurité et techniques de tir. 	<p><u>Tir et armement:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du cadre légal d'usage des armes; • Maîtrise des opérations de manipulations des armes.
<p>1c) Gérer le retour de mission</p>	<p>Faire un débriefing de mission avec son équipe en intégrant les difficultés rencontrées et les résultats obtenus en vue de faire évoluer les pratiques (engagement des personnels, utilisation du matériel, du carburant).</p>		

	<p>Gérer le matériel utilisé en mission pour le rendre à nouveau opérationnel [recharger les batteries, nettoyage et huilage des armes, entretien des véhicules].</p> <p>Communiquer oralement ou par écrit le bilan à son autorité hiérarchique [compte-rendu formel ou non reprenant les statistiques, les modalités d'action, les propositions d'amélioration].</p>		
--	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION

BLOC N°2 – ENCADRER L'EXECUTION DES MISSIONS DE SERVICE COURANT
-> Au sein de son unité (en tant que chef de service ou gradé d'encadrement en interne)
-> Dans le cadre d'une mission en déplacement (en externe)

<p>2a) Encadrer et commander son équipe pour l'exécution des missions de service [sous-officiers, gendarmes adjoints volontaires, réservistes].</p>	<p>Organiser l'activité de son service :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En organisant le travail de l'équipe (répartition des rôles de chacun en fonction des compétences détenues), [gestion des imprévus, rédaction des écrits de service, savoir prioriser] ; • En instaurant un dialogue interne et une dynamique d'échanges (utilisation pertinente des moyens de communication), • En impliquant l'équipe et en gérant les conflits En transmettant des valeurs éthiques et déontologiques, • En gérant les moyens mis à sa disposition [humains : personnels ou matériels : transmissions, armements, véhicules..]. 	<p><u>Tests bimestriels (écrits)</u> <u>sous forme de questionnaires</u> <u>portant sur les thèmes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les casernements • Le secrétariat • L'adjutant d'escadron • Les matériels • L'ordinaire • La coopérative. <p><u>Mise en situation pratique :</u> Journées d'instruction réalisées au sein d'un service</p>	<p>Notes questionnaires</p> <p>Les journées d'instruction font l'objet d'appréciations écrites par le chef de service</p>
---	--	---	---

<p>2b) Assurer des fonctions d'adjoint ou de direction de services à vocation administratives ou de soutien à son unité [dans le cadre d'une affectation ou d'un détachement].</p>	<p>Dans le cadre d'un détachement, concevoir l'action à mettre en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En utilisant les outils de communication adaptés (PULSAR – logiciel de gestion de service) ; • En communiquant clairement les directives ; • En maintenant des contacts avec les services et les autorités au profit desquelles le détachement/le renfort est mis à disposition. • Transmettre à sa hiérarchie les informations jugées utiles au bon fonctionnement de l'unité ; • Évaluer les compétences de ses subordonnés • [notation et tutorat pour les élèves gendarmes qui suivent un stage d'application en unité] ; • Être force de proposition et conseil auprès de sa hiérarchie. 		
---	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°3 – CONDUIRE DES ACTIONS DE FORMATION -> Au sein de son unité (en interne), -> Dans le cadre d'un détachement (en externe)			
<p>3a) Organiser, concevoir et préparer une session collective/individuelle en présentiel : → pour le maintien en condition opérationnelle de son unité en tant que tuteur → pour former en tant que détaché <i>[domaines de formations :</i> <i>- sécurité publique,</i> <i>- maintien de l'ordre et combat,</i> <i>- intervention professionnelle]</i></p>	<p>Identifier les besoins et les attentes des apprenants,</p> <p>Intégrer les besoins de l'institution et les directives du commandement ;</p> <p>Maîtriser la législation et les règlements relatifs à l'ordre public et au maintien de l'ordre ;</p> <p>Savoir mettre en place sa formation en respectant des critères de sécurité ; <i>[notamment dans le cadre de l'utilisation de matériels dangereux tels que les pistolets automatiques, lanceurs de grenades, lanceurs de balle de défense, pistolet mitrailleur].</i></p>	<p>Questionnaire portant sur la pédagogie</p> <p><u>Mise en situation pédagogique avec :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • préparation de fiches instructeur, • animation de la séance (maîtrise de la théorie et attitude adéquate, qualité de communication et maîtrise technique de ce qu'il faut démontrer), • fiche d'évaluation de la séance. 	<p>Deux séances d'instructions devront être montées sur deux sujets.</p> <p><u>L'évaluation porte sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La maîtrise de la préparation de la séance (rédaction de la fiche pédagogique, préparation du matériel) - Maîtrise des outils pédagogiques, - Maîtrise technique des éléments à transmettre.

<p>3b) Animer une séance de formation individuelle et collective pour le personnel de la gendarmerie (en interne et en externe à l'unité)</p>	<p>Mettre en place des techniques pédagogiques adaptées à la gestion d'un groupe de stagiaires [prise en compte des individualités, mettre en place des règles et des mesures en cas de non-respect, créer une dynamique de groupe, transmission pertinente des savoirs -être pédagogue, gestion de conflits...],</p>		
<p>3c) Évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques fixés</p>	<p>Mettre en place des exercices afin de contrôler l'acquisition des savoirs et savoirs-faire par les apprenants,</p> <p>Faire preuve de jugement de discernement et être capable de se remettre en question avec comme objectif l'amélioration des méthodes pédagogiques.</p>		